



Commune d'Itteville

Protocole Sanitaire Gymnase Thomas Pesquet

L'accès du gymnase est réservé aux seuls pratiquants d'activités sportives et aux encadrants.

Les accompagnateurs sont invités à rester à l'extérieur du gymnase.

Règles générales

- Le port du masque est obligatoire dans tout le gymnase sauf pendant la pratique du sport.
- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et les pratiquants non actifs.
- Les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés : saluer sans se serrer la main ni s'embrasser, respecter une distance de 1m entre individus.
- La désinfection des mains est obligatoire pour toute personne entrant dans le gymnase. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été installés à l'entrée du gymnase.
- La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée de toutes les salles d'activités. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été installés à l'entrée de toutes les salles.
- La désinfection des pieds est obligatoire à l'entrée de toutes les salles d'activités pour les pratiquants pieds nus (judo, karaté, aikibudo, danse...).
- Les vestiaires resteront fermés sauf dérogation. Les pratiquants doivent venir en tenue sportive.
- Les vestiaires étant fermés, des marquages sur le sol du dojo et sur les gradins ont été effectués afin de matérialiser des zones de dépôt des sacs des pratiquants.

Les accès

- L'entrée dans le gymnase s'effectue par la porte principale.
- L'entrée sur le plateau multisports s'effectue uniquement par la porte y accédant directement. **En aucun cas** le couloir desservant le dojo, la salle de danse et la salle pluridisciplinaire ne devra être emprunté par les pratiquants du plateau multisports.
- L'entrée au dojo, à la salle de danse et à la salle pluridisciplinaire se fait exclusivement par le couloir débouchant dans le hall.
- Les sorties se font par l'un des accès suivants :
 - ❖ Pour les pratiquants sur le plateau multisports la sortie s'effectue par la sortie de secours côté sud.
 - ❖ Pour les pratiquants du Dojo la sortie s'effectue par la sortie de secours située dans le Dojo.
 - ❖ Pour les pratiquants de la salle de danse et la salle pluridisciplinaire la sortie s'effectue par le couloir menant au plateau multisports puis par la porte de secours côté ouest.
- Un marquage au sol matérialise les différents accès et les sorties.

Pratiquants et Encadrants

- Le pratiquant dépose son masque dans son sac personnel (de préférence dans un pochon hermétique).
- Le pratiquant remet son masque à la fin de la séance et pendant les pauses.
- Les encadrants doivent garder leur masque et le changer toutes les 4 heures.
- Les encadrants doivent autant que possible maintenir la distanciation de 1m.
- Les encadrants tiennent à jour une feuille de présence qu'ils doivent conserver un mois au minimum.

En sus du protocole ci-dessus, les consignes des fédérations sportives doivent être respectées.

AUCUN MASQUE NE DOIT RESTER NI SUR LES GRADINS, NI DANS LES TOILETTES, NI DANS LES SALLES D'ACTIVITÉ